

A close-up photograph of a knight's chest and hand. The knight wears a white surcoat with a large red cross and a chainmail collar. A gloved hand holds a golden chalice. The background is dark and textured.

LE GRAAL

BELISAIR

DES ROIS MAUDITS

Belisair

Le Graal des Rois Maudits

© Belisair, 2025

ISBN numérique : 979-10-405-8228-1

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« À ma "Sarah",à mon fils,aux miens. »

PROLOGUE

***« Comme ils persévérèrent dans leurs aveux, après une mûre délibération, sur l'avis dudit conseil, la dite assemblée les condamna, le lundi après la fête de Saint-Grégoire, sur la place publique du parvis de l'église de Paris. »
Continuation de Guillaume de Nangis***

Paris, 18 mars 1314

Le parvis de la cathédrale Notre Dame était noir de monde. Comme les toits, les fenêtres autour. La foule immense allait assister à la mort définitive d'une organisation qui faisait trembler l'Europe depuis presque deux siècles. Tous ses membres avaient été arrêtés le même jour. Trop avaient avoué.

Les Parisiens de tous ordres, de toutes origines sociales, serrés, agglutinés, venus dès l'aube, n'émettaient aucun son. Le Tribunal ecclésiastique réuni pour l'occasion allait enfin condamner les hauts responsables, les vrais et seuls coupables. Chacun savait bien sûr la dépendance des hommes d'Eglise présents, leur soumission totale au Roi de Fer Philippe IV dit le Bel. Trois cardinaux. Armand d'Auch, Nicolas de Fréouville, Arnaud Nouvel. Un archevêque, Philippe de Marigny, frère de la nouvelle âme damnée du Roi, Enguerrand de Marigny. Celui-ci avait pris la place de l'âgé, mort et devenu encombrant après Anagni Guillaume de Nogaret. Nogaret, qui avait organisé le complot, la propagande, et Nogaret qui n'était plus là pour assister à ce qui aurait été son triomphe, la condamnation par l'Eglise des dirigeants de l'Ordre du Temple présents en France. Jacques de Molay, le dernier Grand Maître, élu vingt ans auparavant. Son ancien grand rival, Hugues de Pairaud, Visiteur de l'Ordre. Geoffroi de Gonnevillle, précepteur d'Aquitaine. Geoffroi de Charnay, enfin, Précepteur de Normandie.

Les quatre hommes étaient méconnaissables. Amaigris, leur tunique blanche autrefois si glorieuse déchirée, la croix rouge à peine visible. Nul ne pouvait jurer en les observant de leur puissance et leur noblesse passées. Le Grand Maître, suprême et superbe ironie cruelle du Roi, avait assisté la veille de son arrestation aux obsèques de Catherine de Courtenay, petite-fille d'Empereur, aux premiers rangs, en tant que prince de l'Eglise. Vieillis, las au bout de sept années d'emprisonnement, ils semblaient indifférents à leur sort. Les Parisiens étaient-

ils dupes ? Tout le monde savait dans le royaume le sort promis à ceux qui tombaient dans les geôles et entre les mains des hommes du redouté Roi. En pleine force de l'âge, dans la vingt-neuvième année de son règne, Philippe était venu à bout de toutes les oppositions, de tous les adversaires, même du Pape, même de ce Temple si riche qui l'avait aidé en de si nombreuses occasions.

Un murmure parcourut la foule. Les quatre dignitaires montaient sur le podium dressé pour eux pour y recevoir leur jugement, et leur sentence. Le cœur lourd, ils ne prêtaient aucune attention aux tentures, aux porte-flambeaux. La foule espérait du sang, leur sang. Les quatre Templiers de haute lignée connaissaient les motifs de leur emprisonnement, motifs à l'origine de la suppression, à Vienne, deux ans plus tôt par le Pape Clément V, de l'ordre créé au XII^{ème} siècle en Terre Sainte par si peu d'hommes avec la bénédiction du grand Saint Bernard. Un Bernard de Clairvaux qui n'aurait jamais imaginé que le loup sous l'apparence de l'agneau serait l'auteur de ces mots, ce Roi sanguinaire, Philippe le Bel. Mais la fin des Croisades, la prise d'Acre en 1291 rendaient les Templiers inutiles, Jacques de Molay n'avait pas tellement combattu en Orient en tant que Grand Maître, et cet Orient les avait ramollis, corrompus, transformés. Les Templiers étaient hérétiques, reniaient Dieu, tenaient des cérémonies secrètes, leurs mœurs étaient impudiques. Et cela le si croyant peuple de France ne pouvait l'accepter, le tolérer, encore moins le petit fils de Saint Louis, le roi Philippe. Un roi qui avait habilement soufflé sur les braises de l'écœurement populaire, Nogaret recueillant, planifiant, relayant et amplifiant les aveux recueillis pour la plupart sans torture. Le Grand Maître avait avoué dès 1307, peu de temps après l'arrestation des Templiers de tout le royaume, le même jour, le vendredi 13 octobre.

Le Cardinal Arnaud Nouvel prit la parole. Le silence des Parisiens se fit plus lourd. **Au nom de Dieu, du Pape** (la foule sourit), l'Eglise condamnait les quatre dirigeants du Temple à la prison à vie. Une hésitation traversa la foule. Une foule partagée entre applaudissements et murmures...Un Parisien curieux ou un ambassadeur italien eût pu voir les trois cardinaux présents et officiellement à l'origine du jugement émettre un soupir de soulagement. Mais nul n'aperçut le Roi, resté dans son palais. Une question traversa enfin l'esprit de tous les témoins de la scène. Avaient-ils assisté à un simulacre de procès et donc à un jugement inique ? Les minutes s'écoulant parurent une éternité. Les quatre condamnés à la prison à vie avaient même baissé la tête à l'énoncé de la sentence, Jacques de Molay ne bougeait plus. Quelqu'un cria à droite de la cathédrale.

— ***Honte aux Templiers, Honte aux Hérétiques !***

La désapprobation fut générale. Plusieurs dizaines de personnes commençaient à regagner le Châtelet, l'air sombre. Une voix puissante couvrit soudain le tumulte et parcourut le parvis, se répercutant sur les gargouilles, chimères et autres effrayants grotesques de la cathédrale.

— ***Seigneurs au moins, laissez-moi joindre un peu mes mains, et vers Dieu faire oraison car c'en est le temps et la saison. Je vois ici mon jugement où mourir me convient librement mais Dieu sait qui a tort et a péché...*** Il cria, plus fort. ***Roi Philippe, Pape Clément, chevalier de Nogaret, je prends en ce jour et ici même le Ciel et la foule à témoin. Moi, Jacques de Molay, Grand Maître de l'Ordre du Temple, jure que ni mon ordre ni moi-même n'avons trahi nos vœux, trahi l'Eglise, trahi Dieu. Nous sommes innocents, totalement innocents et purs, et nous n'avons avoué ces horribles crimes contre la Croix que sous la torture. Les hérésies et les péchés qu'on nous attribue ne sont pas vrais. La Règle du Temple est sainte, juste et chrétienne. Nous sommes innocents, nous n'avons fait que défendre Dieu et la religion chrétienne, en terre Sainte comme en Europe. Je suis bien digne de la mort et je m'offre à l'endurer, parce que j'ai fait précédemment des aveux, à cause de la peur des tourments, des cajoleries du Pape et du Roi de France. Nous sommes un Saint ordre et je demande simplement pardon à Dieu pour n'avoir pas su défendre mon Ordre et voulu sauver ma vie...***

Le Grand Maître n'avait que murmuré la dernière phrase, gêné par un soldat, phrase aussitôt achevée et reprise pour son propre compte par le Précepteur de Normandie. Le Visiteur de l'Ordre et le Précepteur d'Aquitaine s'étaient tus, acceptant leur sort et l'emmurement perpétuel. Nul ne connaîtrait, pas même eux, la date ni le lieu de leur disparition dans les limbes de l'oubli. Le Maître d'Outre-mer, Jacques de Molay, n'acceptait plus le sien. Sa colère depuis sept ans était à la hauteur de l'attente qu'il avait placée en Bertrand de Got, le si faible et docile évêque élu souverain pontife sans être présent sous le nom de Clément V. Sept années au cours desquelles Jacques de Molay avait espéré, exigé sans succès une entrevue avec le Pape pour défendre devant lui son ordre des accusations injustes portées contre le Temple. Sept longues années et un rêve réduits à néant pour un homme âgé, pour qui Nogaret était encore en vie, mais qui savait parfaitement ce que relaps signifiait. La foule le savait tout autant, commençant à manifester sa colère. Le Palais du roi étant très proche, une majorité de Parisiens décidèrent finalement de rester sur place, attendant que le Roi prît sa décision, décision qui serait aussi rapide que définitive. Les cardinaux

disparurent. Les quatre dignitaires furent évacués. Le Prévôt de Paris ressortit très vite d'une des chapelles de la cathédrale Jacques de Molay et le Précepteur de Normandie, et cette fois la sentence, au temporel, ne surprit personne.

L'atmosphère était différente. La foule plus compacte encore que sur le parvis de Notre Dame. Sur les berges, mais surtout sur la petite île choisie et prolongeant les jardins du Palais de la Cité. Certains avaient pris place près de l'église des Frères ermites, mais trop loin. Le Roi ne pouvait quant à lui manquer de savourer sa victoire, bien visible, entouré de ses fils, de ses conseillers et des Grands du royaume. L'excitation brillait dans leurs yeux, dans tous les yeux. Le bûcher allait illuminer Paris, réchauffer les corps refroidis par le vent de mars. Les deux relaps avaient fait des rétractations publiques, ils méritaient la mort et de toute manière on attendait depuis de trop nombreuses heures. Le double bûcher fut dressé en hâte. Le vent sembla contrarier le feu un instant puis le Précepteur de Normandie s'embrasa, sa tête telle une torche émettant des hurlements inhumains. Geoffroi de Charnay était mort. *C'était au tour du Grand Maître.* Les flammes hésitèrent avant d'atteindre leur nouvelle proie par les jambes. Le visage tourné vers Notre Dame, conformément à sa Règle, en simple chemise. Une partie de la foule eût aimé un miracle qui aurait prouvé l'innocence du Temple dont la Maison était si proche. Ce ne fut pas le cas. Jacques de Molay allait mourir comme son Ordre, tous seraient vite oubliés. Un enfant fit remarquer que le supplicié ne hurlait pas. Le mot se propagea aussi vite que les flammes. Allait-il survivre finalement ? On ne sut immédiatement la réponse, la fumée se dirigea vers la foule, le soir tombait, gênant la vue. On entendit un hurlement, puis une voix sortie d'Outre-tombe. La même que le matin.

— ***Nous sommes innocents. Innocents.*** Chacun se tut. Jacques de Molay n'était pas mort. ***Il arrivera bientôt malheur à ceux qui me condamnent sans justice.***

La fumée se dissipa. Le dernier Grand Maître de l'Ordre du Temple venait de trépasser, tous y virent un signe et nombreux furent les signes de croix spontanés. La panique remplaça en un instant chez les Parisiens si versatiles le plaisir morbide du privilège d'avoir assisté au bûcher de deux hérétiques. On s'interrogea dans la foule.

— **Qu'a-t-il dit ?**

— **Tu l'as entendu toi ?**

— **Bon sang de bonne femme, toi qui as toujours l'oreille partout, t'aurais**

pu entendre !

Une rumeur plus puissante que les autres submergea la foule.

— Nous sommes maudits, nous sommes maudits, l'Ordre était innocent, la preuve, le Grand Maître l'a clamé et préféré la mort à la prison !

Qu'allait-il arriver au peuple de France, la Fille Aînée de l'Eglise ? La mémoire revint à tous.

— C'est le Temple qui protégeait les possessions franques en Terre Sainte !

— C'est un Grand Maître qui résista jusqu'au bout à Acre !

— Le Roi est un faux monnayeur, il a volé le Temple !

— Les corps sont au Roi de France, mais les âmes sont à Dieu !

— Si quelqu'un doit être maudit, c'est le Roi, ou au moins ses conseillers, et même le Pape !

— Que je regrette le bon temps Monseigneur Saint-Louis !

— Souvenez-vous de ces cinquante-quatre innocents brûlés et qui eux aussi proclamaient leur innocence !

Le prévôt de Paris donna discrètement l'ordre à ses hommes entourant la foule de reculer. Il fallait jouer l'apaisement. Les bourgeois avaient déjà quitté les lieux.

— Laissez-moi passer, j'ai tout entendu, laissez-moi passer j'ai tout entendu, laissez-moi passer, j'ai tout entendu.

Une femme forçait le passage, répétant sa phrase à qui voulait l'entendre, et tous voulaient l'entendre. Le prévôt l'arrêta, elle pouvait entraîner un mouvement de foule.

— Parle femme ou va-t'en.

La femme, âgée, en guenilles, hésita de crainte de se faire rosser.

— Je l'ai bien entendu, j'habite sur l'île.

La précision entraîna le mépris général.

— Parle femme !

— Le pauvre homme a dit, juste avant de mourir : « Pape Clément, Roi Philippe, chevalier Guillaume de Nogaret, avant un an, je vous cite à comparaitre au Tribunal de Dieu ».

Le prévôt du Roi ne dissimula pas une profonde panique dans son regard inconsciemment tourné vers le Palais de la Cité.

Paris, 30 décembre 1306

« À l'occasion du changement de l'élévation du cours de la monnaie, et surtout à cause des loyers des maisons, il s'éleva à Paris une funeste sédition. Les habitants de cette ville s'efforçaient de louer leurs maisons et de recevoir le prix de leur location en forte monnaie, selon l'ordonnance royale ; la multitude du commun peuple trouvait très onéreux qu'on eût triplé par là le prix habituel. Enfin quelques hommes du peuple s'étant réunis avec beaucoup d'hommes contre le roi et contre les bourgeois, marchèrent en grande hâte vers la maison du Temple à Paris, où ils savaient qu'était le roi, mais n'ayant pu arriver jusqu'à lui, ils s'emparèrent aussitôt, autant qu'ils le purent, des entrées et issues de la maison du Temple pour qu'on n'apporte pas de nourriture au roi. »

Continueurs de Guillaume de Nangis, Chronique du règne de Philippe le Bel

Obligé de me cacher, moi. Moi le Roi de France je dois jouer à fuir comme un scélérat. Moi Roi je dois me montrer faible en apparence devant le courroux de la foule. Moi petit-fils de Saint, je subis l'outrage de devoir me réfugier dans ce maudit Temple...Oui j'ai besoin d'argent, non ce n'est pas la première fois. Mon grand-père et mon père, Dieu ait leurs âmes, régnaient sur un royaume en bien meilleur état que le mien. Ils n'ont pas subi ces ruineuses guerres de Flandre, où les défaites succèdent aux victoires, les victoires aux défaites, où je suis à la fois courageux et lâche selon l'humeur de la foule...Cette foule, favorable hier, qui voudrait me pendre aujourd'hui ! Nogaret, Flote, Dubois malheureusement mort, Plaisians, jamais là quand j'ai besoin de vous... Surtout toi, mon fidèle Nogaret. Il ne devrait pas tarder à laisser la place, Anagni l'a trop bouleversé. Je n'aurais jamais cru cela, cet homme sans scrupules, cet homme qui accuserait d'infâmie sa propre mère si je lui en donnais l'ordre, cet homme qui a giflé ou fait gifler un vicaire du Christ, ce Nogaret craint pour son âme, lui le descendant d'hérétiques ! Le nouveau Pape l'a même encouragé à prendre la Croix pour pardonner sa faute et lui ôter ses tourments...Nogaret ne le fera jamais, ces croisades appartiennent au pas..

— **Sus au Roi ! Sus au Faux Monnayeur !**

— **Retour à l'ancienne monnaie !**

— **Templiers, amenez-nous le Roi ! Donnez-le-nous, nous saurons quoi en**